

GLOSSAIRE

APLAT n.m.

En peinture et en décoration, désigne une plage de couleur franche et uniforme.

BANNE n.f.

Store de toile disposé en auvent au dessus de larges vitrines de magasin et terrasses de cafés.

BAS-RELIEF n.m.

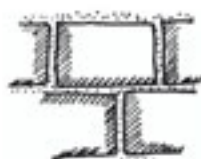
Sculpture en relief sur fond dont aucun de ses éléments n'est vraiment détaché du fond.

BILLETTES n.f.pl.

Décor formé d'une succession de parties saillantes en forme de demi-cylindre.

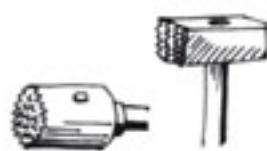


BOSSAGE n.m. Parement des pierres de taille ouvragé ou saillant du nu du mur.



BOUCHARDAGE n.m.

Action de boucharder ou travailler le parement des pierres ou du béton à l'aide d'une boucharde, marteau hérissé de dents pyramidales.



BOW-WINDOW n.f.

(terme d'origine anglaise; oriel* en français) Fenêtre ou ensemble de baies disposées en saillie ou en avant-corps par rapport au nu de la façade.



CALEPINAGE n.m.

Représentation sous forme de dessin des motifs de revêtements (par exemple : dessin des joints des pierres de taille ou des briques... pour les murs, des pavés ou de carrelage pour les sols), montrant les différentes matières, tailles et couleurs de parement.

CHAPITEAU n.m.

Dans l'architecture classique, ensemble des éléments moulurés permettant de passer du plan circulaire du fût de la colonne au plan carré pour supporter l'entablement.



CHENEAU n.m.

Petit canal recueillant les eaux pluviales à la base des versants de toit. Un chéneau encaissé est celui qui est disposé à la jonction de deux versants opposés de la toiture ou d'un versant et d'un mur.

CHEVRON n.m.

1 - Filet décoratif brisé en zigzag régulier
2 - Pièces de charpente disposées dans le sens de la pente et supportant les éléments de couverture.

CLAVEAU n.m.

Chacune des pierres taillées en biseau qui compose un arc ou une voûte. Au centre de l'arc ou de la voûte se trouve la clé. Pour les voûtes, on lui préfère souvent le terme de voussoir.

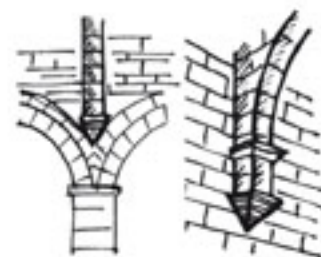


COYAU n.m.

Partie arrondie ou légèrement relevée (composée des quelques derniers rangs de tuiles ou d'ardoise) de la base d'un pan de toiture pour en adoucir la pente.

CUL-DE-LAMPE n.m.

Sorte de chapiteau sans colonne en saillie du mur et formant l'appui de la naissance d'un arc ou d'une voûte.



ENTABLEMENT n.m.

Dans l'architecture classique, parties moulurées portées par les chapiteaux des colonnes ou pilastres. Corniche en saillie qui couronne une baie, une devanture, un meuble.

GABLE n.m.

Fronton ou pointe de pignon triangulaire, plus ou moins ajouré, surmontant l'arc ou le linteau d'une baie ou, autrefois, de certaines lucarnes.

HARPE n.f.

Pierres ou briques saillantes, en limite latérale de façade, en attente d'une prolongation ultérieure de l'alignement construit.

IONIQUE adj.

Style de l'architecture classique d'origine grecque.

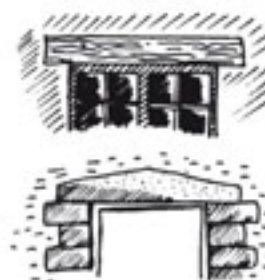


LAMBREQUIN n.m.

Bandeau d'ornement en bois ou en tôle, parfois ajourés, disposé sous le linteau des baies pour masquer les enrouleurs de stores ou de volets roulants. En toile, il masque l'enrouleur de la banne des devantures.

LINTEAU n.m.

Élément monolithe (en pierre, en bois, métallique ou en béton armé) qui ferme le haut d'une baie et soutient la maçonnerie située au-dessus de l'ouverture.



MARTEAU n.m.

Partie mobile du heurtoir d'une porte.



MODÉNATURE n.f.

Proportions et disposition de l'ensemble des moulures, sculptures et membres d'architecture (corniche, bandeaux filants, encadrements de baies...) qui animent et caractérisent une façade; l'étude des modénatures permet de différencier les styles et, souvent, de dater la construction des bâtiments.

ORIEL n.m.

Cf. Bow-window.

PASSIVATION n.f.

Action destinée à freiner l'oxydation du fer et de l'acier pour éliminer la rouille et empêcher sa corrosion (notamment des fers à béton).

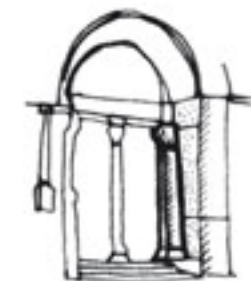
PENTURE n.f.

Pièce de ferrure qui sert au pivotement des portes et volets, composée d'une bande de métal terminée par un enroulement autour du gond.



PIEDROIT OU PIED-DROIT n.m.

Chacun des montants verticaux en maçonnerie, de part et d'autre d'une baie, qui portent l'arc ou le linteau.



PIGNON n.m.

Mur extérieur (généralement triangulaire ou trapézoïdal et souvent aveugle) qui porte le toit et dont le contour épouse la forme des pentes du comble.



RAGRÉAGE n.m.

Façon d'enduire partiellement une maçonnerie pour en obturer les cavités et niveler les défauts superficiels afin d'obtenir une surface plane et unie.

RÉALCALINISATION n.f. DÉCHLORURATION n.f.

Technique de restauration permettant de consolider les éléments en béton armé par des actions chimiques.

RESSAUT n.m.

Décrochement ou partie nettement en saillie verticale (d'un pan de façade), horizontale (d'une ligne de faitage ou d'arase d'un mur), oblique (d'un pan de toiture).

RONDE-BOSSE n.f.

Désigne en sculpture tout ouvrage ou partie d'ouvrage entièrement détachée du fond, contrairement au bas-relief.

SOLIN n.m.

De façon générale, ouvrage en mortier ou plâtre, longiforme, de garnissage ou de calfeutrement.



STÉRÉOTOMIE n.f.

Art de la taille plus ou moins complexe des pierres ou des pièces de charpente.

STYLE POMONE

Style utilisant comme motifs décoratifs des fleurs, légumes et des fruits stylisés.

TROMPE n.f.

Petite voûte constituée en forme de demi-entonnoir pour supporter un ouvrage en surplomb (tourelle) ; souvent disposées aux quatre angles, elles permettent de passer du plan carré au plan circulaire pour soutenir une coupole.

